Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260921-2026_09_21_D65-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 65

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2026 Convocation affichée le : 15 septembre 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, M. CAENES-BARDON, M. QUERE.

Absents excusés : A. LAMANDA, B. BARBIER, D. MORVAN et E. DE OLIVEIRA-ORIOL.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 15

Procurations : A. LAMANDA (procuration à J.L. LANDREIN), B. BARBIER (procuration à D. SALAUN), D. MORVAN (procuration à V. CARO-CHERRE) et E. DE OLIVEIRA-ORIOL (procuration à G. BERNARD).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Maintien des tarifs municipaux en vigueur pour l'année 2027.

Mme Le Maire invite l'assemblée à valider les tarifs municipaux pour l'année 2026 tel que proposés :

1. Délibération du 24 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Mme le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** de maintenir les tarifs en vigueur dans sa précédente délibération, pour l'année 2027 avec un ajout de tarif de cérémonie civile fixé à 100 €.

- **ADOPTE** les tarifs municipaux selon l'annexe jointe à la présente délibération.

Ces tarifs entreront en application à compter du 1er janvier 2027.

Pour extrait conforme,

Mme le Maire,

Marguerite BLEUZEN.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260921-2026_09_21_D65-DE

ANNEXE à la délibération n° 2026 - 65 du 21 septembre 2026

TARIFS COMMUNAUX 2027

ESPACE AR VEILH

TARIFS LOCATION SALLES (1 journée)

	Salle Heol Complète ①	Salle Douar/Salle Avel	Office	Sono, vidéoprojecteur, micros…
Associations écoles de la commune APEA, APEL ②	50 €	Pas de réservation	50 €	25 €
Autres associations de la commune (à but non lucratif) ③	50 €	Usage sportif uniquement	50 €	60 €
Autres associations de la commune (à but lucratif)	100 €	Pas de réservation	50 €	60 €
Entreprises de la commune ; Particuliers de la commune ou Associations de la commune avec repas traiteur	150 €	Pas de réservation	120 €	60 €
Associations de la commune (à but lucratif) avec utilisation partielle de l'office	100 €	Pas de réservation	30 €	60 €
Particuliers extérieurs ; Entreprises extérieures ; Associations extérieures	500 €	Pas de réservation	150 €	60 €

Le tarif du café d'enterrement est fixé à 75 €.

Le tarif de cérémonie civile est fixé à 100 €.

Le tarif pour la location de l'avancée de scène est de 100 €.

① La salle Feunteun est mise à disposition gratuitement lors de la réservation de la salle Heol si elle n'est pas occupée.

② Pour trois manifestations annuelles avec ou sans but lucratif

③ Salle HEOL gratuite pour œuvres caritatives (uniquement pour les associations Plonéveziennes nommées PAFA pour le Téléthon, VLM pour la mucoviscidose, Roulottes Orientales pour Burkina Faso) – office et sono payante.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260921-2026_09_21_D65-DE

TARIF REUNION (3 heures maximum)

	Salle Heol (3h max)	Office		Sono, vidéoprojecteur, micros (selon disponibilités)
		Partielle	Repas	
Associations de la commune	Gratuit	30 €	100 €	50 €
Associations extérieures Particuliers extérieurs Entreprises extérieurs Collectivités Administrations	180 €	100 €	100 €	50 €
Entreprises de la commune	50 €	30 €	100 €	50 €

TARIFS MARIAGE

Réservations du 1er juin au 15 septembre

1er JOUR

	Salle Heol	**Salle Feunteun**	**Salle Douar/Salle Avel**	**Office**	**Sono, vidéoprojecteur, micros …**
Particuliers de la commune	220 €	Gratuit	Pas de réservation	120 €	60 €
Particuliers extérieurs	620 €	Gratuit	Pas de réservation	120 €	60 €

2ème JOUR

	Salle Heol	**Salle Feunteun**	**Salle Douar/Salle Avel**	**Office**	**Sono, vidéoprojecteur, micros…**
Particuliers de la commune	100 €	Gratuit	Pas de réservation	100 €	50 €
Particuliers extérieurs	200 €	Gratuit	Pas de réservation	100 €	50 €

- Caution de 1000 € pour la location de la salle Heol
- Caution de 150 € pour l'utilisation du matériel scénique
- Un chèque forfait nettoyage de 150 €

- Coût horaire du personnel communal pour préparation de la salle (installation des tables et des chaises) : 30,00 euros/heure par employé, sachant que toute heure commencée est due en entier.

CIMETIERES

Concessions :

- Trentenaire 2 m2 : 120 €, 4 m2 : 180 €
- Quinze ans 2 m2 : 90 €, 4 m2 : 150 €

- Cavurnes funéraires : 15 ans : 80 €
  30 ans : 120 €
- Columbarium : 15 ans : 800,00 euros
  30 ans : 1 200,00 euros

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260921-2026_09_21_D65-DE

LOCAL ASSOCIATIF (rue du Général de Gaulle)

- Particuliers de la commune : 30 €
- Associations de la commune : gratuit
- Particuliers extérieurs : 100 €
- Associations extérieures : 50 €

LOCATION MATERIEL

- Table longue : 1,60 € pièce
- Chaise : 0,50 € pièce

DROITS DE PLACE

- Réguliers (minimum une présence hebdomadaire) : 1,00 € la présence,
- Occasionnels (maximum deux présences/mois) : 20,00 € la présence.

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.